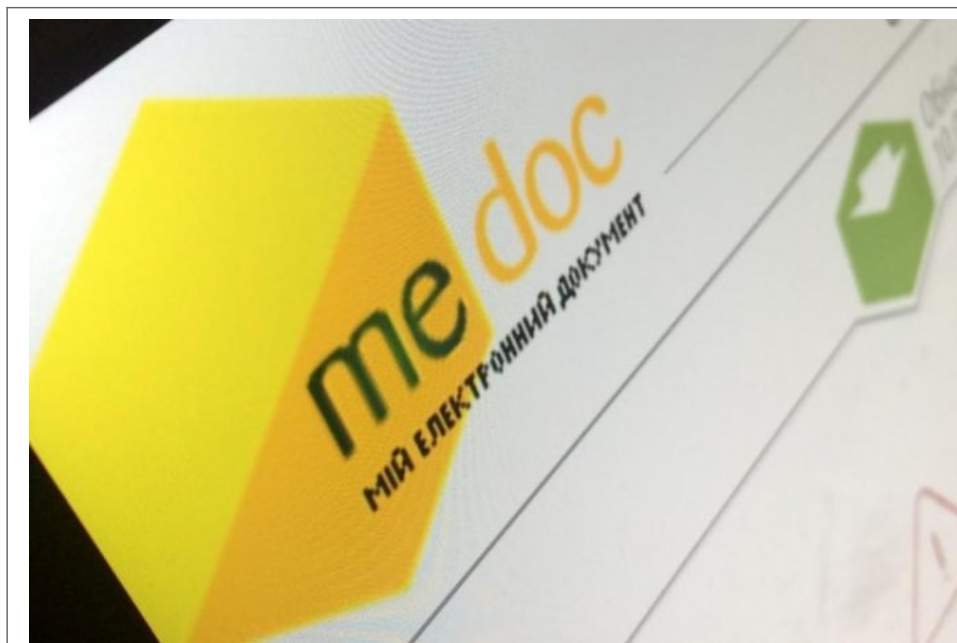


Cryptovirus Petya : La police ukrainienne saisit les PC de l'éditeur M.E.Doc



Cryptovirus
Petya : La
police
ukrainienne
saisit les
PC de
l'éditeur
M.E.Doc

Les malwares Petya ont utilisé le mécanisme de mise à jour du logiciel de comptabilité et de fiscalité M.E.Doc, très répandu en Ukraine, pour se propager et bloquer les ordinateurs du pays et du monde entier.

La cyberpolice ukrainienne est intervenue pour prévenir de nouvelles attaques à l'image de celle perpétrée en fin juin 2017. L'attaque NotPetya – également appelée Diskcoder.c, ExpPetr, PetrWrap et Petya – avait été d'abord considérée par les chercheurs comme une attaque de ransomware. Si NotPetya a ciblé des entreprises partout dans le monde, l'Ukraine a été particulièrement touchée parce que, comme l'ont constaté les chercheurs en sécurité, pour diffuser le malware, les premières attaques ont détourné le système de mise à jour automatique du logiciel de comptabilité et de fiscalité M.E.Doc très utilisé dans le pays. Selon la police qui a analysé l'un des ordinateurs du développeur du logiciel, une porte dérobée a probablement été introduite dans M.E.Doc dès le 15 mai. Mercredi, les autorités ont annoncé qu'elles avaient saisi des ordinateurs et des logiciels du développeur de M.E.Doc après avoir repéré de nouveaux signes d'activités malveillantes pour analyse. Les enquêteurs espèrent que la mise hors circuit de ces machines empêchera une nouvelle diffusion incontrôlée du malware NotPetya utilisé dans la précédente attaque...[lire la suite]

Notre métier : Vous apprendre à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec le RGPD (règlement Européen relatif à la protection des données à caractère personnel).

Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ; (Autorisation de la DRTEF n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.

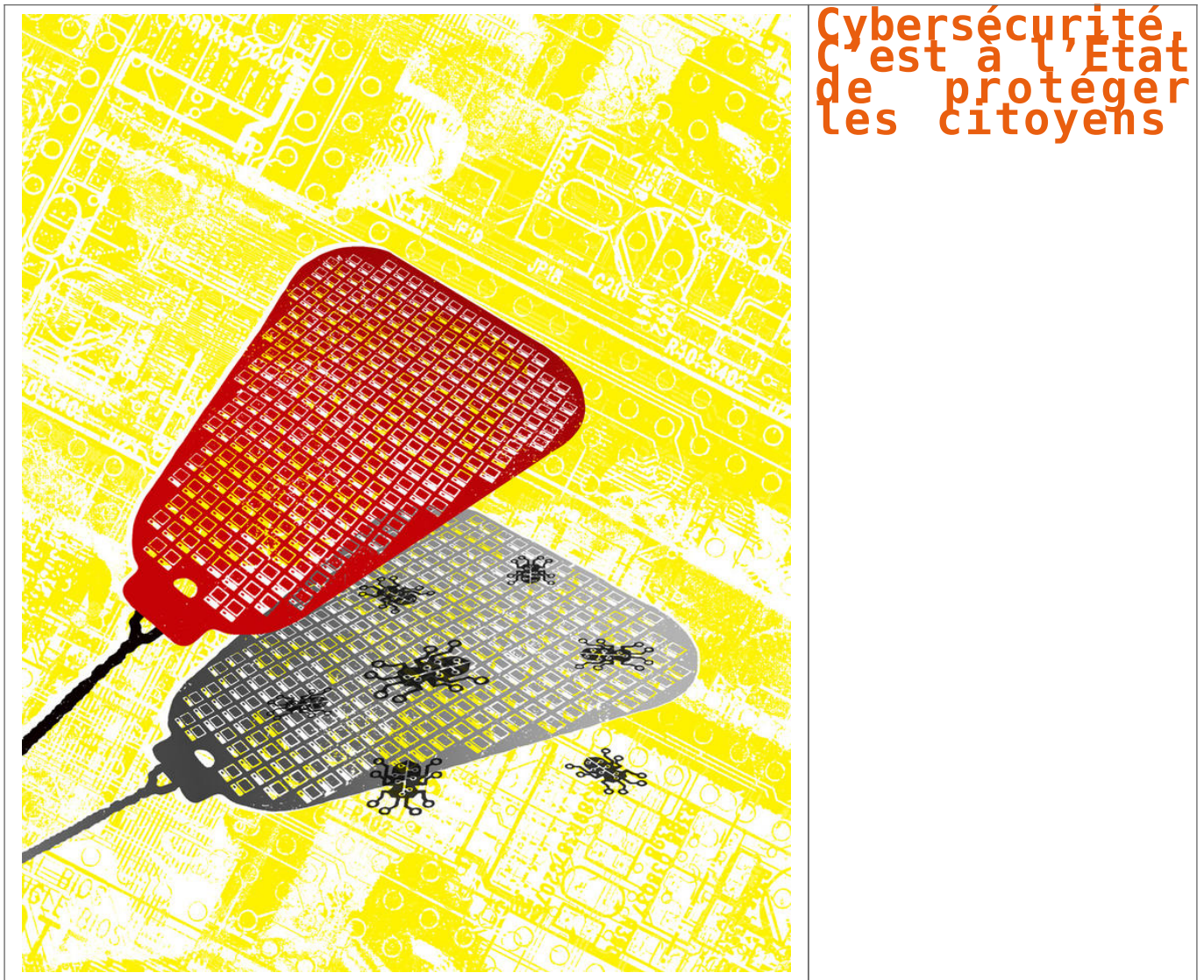


[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

Source : *Petya : La police ukrainienne saisit les PC de l'éditeur M.E.Doc – Le Monde Informatique*

Cybersécurité. C'est à l'État de protéger les citoyens



Demander aux particuliers de sécuriser leur ordinateur revient à leur demander d'installer un bouclier antimissiles dans leur jardin. Ce qu'il faudrait en revanche, c'est une "douane numérique", estime un spécialiste néerlandais en sécurité internationale.

Essayez de vous imaginer qu'un grand nombre de missiles russes ou nord-coréens soient pointés vers les Pays-Bas et que le gouvernement néerlandais reçoive une menace annonçant que ces missiles seront lancés dans trois jours, à moins que nous nous rendions sur-le-champ et que nous versions 100 milliards d'euros sur les comptes bancaires de Poutine et de Kim Jong-un. Et imaginez-vous que le gouvernement de Mark Rutte dise à l'ensemble des citoyens, des hôpitaux, des entreprises et des établissements scolaires néerlandais : vous allez devoir compter sur vos propres forces, débrouillez-vous pour installer un bouclier antimissiles dans votre jardin et ne leur versez pas un centime.

Pas une personne sensée ne serait prête à concevoir un tel scénario sans objecter aussitôt qu'une telle situation relève de la sécurité nationale, une mission fondamentale de l'État qui doit être centralisée. Quand un pays risque d'être mis en pièces par des crapules, que ce soit pour des raisons politiques ou simplement criminelles, il est difficilement justifiable de compter sur ses citoyens et ses institutions

Ko Colijn

Notre métier : Vous apprendre à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec le RGPD (réglementation relative à la protection des données à caractère personnel).

Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ; (Autorisation de la DRTEF n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

Source : *Cybersécurité. C'est à l'État de protéger les citoyens | Courrier international*

ESET attribue la cyberattaque Petya au groupe TeleBots

<p>Denis JACOPINI</p>  <p>vous informe</p>	<p>ESET attribue la cyberattaque Petya au groupe TeleBots</p>
---	---

Selon les experts ESET®, la cyberattaque dite « Petya » pourrait être attribuée au groupe TeleBots. Il existe des similitudes entre les nombreuses campagnes menées contre l'Ukraine, l'amélioration des outils utilisés par le cyber-groupe entre décembre 2016 et mars 2017 et la menace Diskoder.C (Petya).

« La cyberattaque de 2016 menée contre les institutions financières ainsi que le développement d'une version Linux du malware KillDisk par TeleBots, ont attiré l'attention des chercheurs ESET. En parallèle, le nombre croissant d'attaques contre les systèmes informatiques que connaît l'Ukraine nous ont fait pointer du doigt le groupe TeleBots, » déclare Anton Cherepanov, Senior malware researcher chez ESET.

Le mode opératoire du groupe TeleBots est l'utilisation systématique du malware KillDisk qui réécrit les extensions de fichiers des victimes. L'obtention d'une rançon n'est donc pas leur objectif principal, car les fichiers cibles ne sont pas chiffrés, mais réécrit. Si l'évolution du malware contient de nouvelles fonctions, comme le chiffrement ou l'ajout de leurs coordonnées, l'objectif de KillDisk n'est toujours pas de récolter de l'argent.

Entre janvier et mars 2017, TeleBots a compromis une société d'édition de logiciels en Ukraine, utilisant alors des tunnels VPN pour accéder aux réseaux internes de plusieurs institutions financières. Au cours de cette campagne, **les cybercriminels ont utilisé tout un arsenal d'outils en Python, SysInternals PsExec et des logins de session Windows volés pour déployer un nouveau ransomware.** Il fut détecté par ESET comme Win32/Filecoder.NKH et fut suivi par une version pour Linux, détecté comme Python/Filecoder.R.

TeleBots a ensuite lancé un nouveau malware le 18 mai 2017 : Win32/Filecoder.AESNI.C (également appelée XData). Ce ransomware s'est principalement diffusé en Ukraine via une mise à jour du logiciel financier M.E.Doc, largement utilisé en Ukraine. Selon le LiveGrid® d'ESET, le malware se déploie juste après l'exécution du logiciel, ce qui lui permet de se répandre automatiquement à l'intérieur d'un réseau compromis. Bien qu'ESET ait mis à la disposition un outil de déchiffrement pour la plateforme Windows®, cette attaque ne fut pas très médiatisée.

Le 27 juin 2017, l'épidémie de ransomwares de type Petya (Diskoder.C) ayant compromis de nombreux systèmes notamment en Ukraine, a permis de montrer **la capacité du malware à remplacer le MBR par son propre code malveillant, code qui a été emprunté au ransomware Win32/Diskoder.Petya** : c'est pourquoi certains chercheurs ont nommé cette menace ExPetr, PetrWrap, Petya ou NotPetya.

Cependant, contrairement au ransomware original Petya, **les auteurs de Diskoder.C ont modifié le code MBR de telle sorte que la récupération de fichiers ne soit pas possible, malgré l'affichage des instructions de paiement.** Une fois le malware exécuté, il tente de se propager à l'aide de l'exploit Eternalblue, en s'aidant de la backdoor DoublePulsar. Il s'agit de la même méthode utilisée par le ransomware WannaCry.

Le malware est également capable de se diffuser de la même manière que le ransomware Win32/Filecoder.AESNI.C (XData), en utilisant Mimikatz, pour obtenir des mots de passe, puis en exécutant SysInternals PsExec. En outre, les attaquants ont mis en place une troisième méthode de diffusion à l'aide d'un mécanisme WMI.

Ces trois méthodes ont été utilisées pour diffuser les ransomwares, cependant et contrairement à WannaCry, l'exploit EternalBlue utilisé par le malware Diskoder.C cible uniquement des ordinateurs ayant un adressage interne.

Lier TeleBots à cette activité permet de comprendre pourquoi les infections se sont étendues à d'autres pays que l'Ukraine. ESET a analysé les connexions VPN entre les employés, les clients et les partenaires mondiaux de l'éditeur ainsi que le système interne de messagerie et d'échange de documents. Tout cela a permis aux cybercriminels d'envoyer des messages aux victimes (spearphishing). Les pirates ayant eu accès au serveur légitime de mise à jour ont diffusé des mises à jour malveillantes automatiquement (aucune interaction avec l'utilisateur ne fut nécessaire).

« Avec une infiltration si poussée dans l'infrastructure de l'éditeur du logiciel M.E.Doc et de sa clientèle, les pirates disposaient des ressources nécessaires pour diffuser Diskoder.C. Bien qu'il y eut des dommages collatéraux, cette attaque a permis de démontrer la connaissance approfondie de leur cible par les pirates. D'autre part, **l'amélioration du kit d'exploit EternalBlue le rend encore plus sophistiqué, ce à quoi devront faire face les acteurs de la cybersécurité dans les prochaines années,** » conclut Anton Cherepanov.

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ; (Autorisation de la DRTEF n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



Contactez-nous

Réagissez à cet article

Londres : 18 000 PC de la police métropolitaine tournent encore sous Windows XP, en dépit de sa forte vulnérabilité aux attaques informatiques



La majorité des PC qui sont utilisés par la police métropolitaine de Londres tournent encore sous Windows XP, alors que ce système d'exploitation n'est plus pris en charge par Microsoft depuis 2014. Au total, on en dénombre environ 18 000, un chiffre aussi énorme qu'inquiétant...[Lire la suite]

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la

réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions de formation, de sensibilisation ou d'audits dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur sur cette page.



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

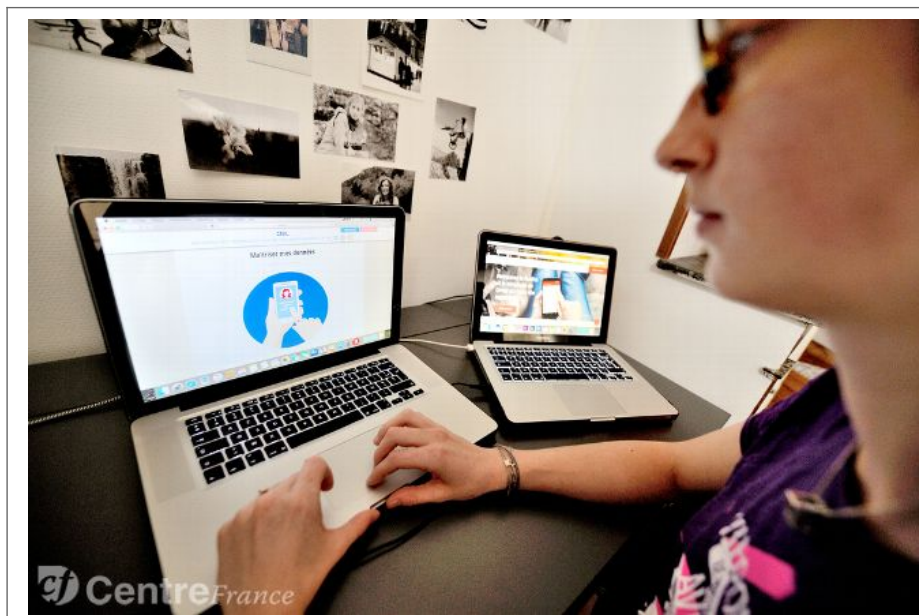
- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

L'utilisation des données personnelles : mine d'or ou danger ?



L'utilisation
des données
personnelles
: mine d'or
ou danger ?

Nos données personnelles sont utilisées par tout le monde, avec des buts très différents. Dans le domaine de la santé, « elles pourraient sauver des vies ». Dans le domaine privé, c'est dans un but lucratif qu'elles sont récoltées.

Le domaine de la santé regorge de données personnelles et de statistiques. Utilisées dans les orientations stratégiques, elles pourraient améliorer notre santé.

« La France est un des pays avec le plus de données de santé et qui les utilise le moins », assure Cédric Duboudin. Pour le directeur stratégique de l'Agence régionale de santé (ARS) Bourgogne Franche-Comté, « nous sommes assis sur une mine d'or ».

« Dans les systèmes anglo-saxons, il est possible, grâce aux données, de voir si les personnes atteintes de pathologies lourdes reçoivent le bon traitement. »

Pour l'instant, les données médicales des habitants de la région servent à « concevoir l'offre de soins de manière optimale », précise Didier Carel. « Où inciter les professionnels à s'installer, par exemple. » Une fois la décision prise, les statistiques permettent aussi d'évaluer les résultats.

Mais les données personnelles pourraient servir à bien plus, pour Cédric Duboudin.



« On ne donne plus le même traitement selon le patient.

Derrière un cancer pulmonaire, il y a des centaines de typologies. On peut acquérir des données très fines, comme les génomes de l'individu et de la tumeur. Cela peut poser des questions d'éthique, mais ces données personnelles permettront l'amélioration des traitements et de l'espérance de vie. »

Mais le ministère de la Santé reste limité par la CNIL, qui veille à ce qu'il n'y ait pas d'utilisation malveillante de ces données.

« Utiliser des données personnelles est important, il est différent de s'en servir à des fins de santé publique ou pour un but moins noble. Ces utilisations moins nobles amènent en place une législation qui nous contraint. »...[lire la suite]

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ; (Autorisation de la DRTEF n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



Réagissez à cet article

Source : *L'utilisation des données personnelles : mine d'or ou danger ?* – Auxerre (89000) – L'Yonne Républicaine

Non, NotPetya n'est pas un ransomware... mais un logiciel de sabotage



Non
NotPetya
n'est pas
un
ransomware...
mais un
logiciel de
sabotage

Le déchiffrement des machines impactées est impossible. La demande de rançon n'était donc qu'un leurre pour camoufler un cybersabotage. La piste d'un acte politique, probablement réalisé par une agence gouvernementale, émerge.

Mauvaise nouvelle pour toutes les victimes de NotPetya. Les dernières analyses des chercheurs en sécurité montrent que ce malware est en réalité un logiciel de sabotage déguisé en ransomware. Les victimes ne pourront donc retrouver leurs données, à moins qu'un expert arrive à détecter une faille dans le processus de chiffrement.

Plusieurs indices prouvent que les auteurs de NotPetya n'ont jamais eu l'intention d'envoyer une quelconque clé de déchiffrement. Le premier concerne l'identifiant unique affiché dans le message de rançonnage et que la victime doit envoyer aux pirates après avoir effectué le paiement en bitcoins. En théorie, cet identifiant doit permettre aux auteurs de NotPetya d'identifier la victime. Il doit, par conséquent, contenir des informations sur les clés de chiffrement utilisées sur la machine en question. Mais selon les chercheurs de Kaspersky, il s'avère que cet identifiant est totalement aléatoire. « *Les attaquants ne peuvent extraire une quelconque information de déchiffrement d'une telle suite de caractères aléatoire* », soulignent-ils dans une note de blog.

```
If you see this text, then your files are no longer accessible, because they
have been encrypted. Perhaps you are busy looking for a way to recover your
files, but don't waste your time. Nobody can recover your files without our
decryption service.

We guarantee that you can recover all your files safely and easily. All you
need to do is submit the payment and purchase the decryption key.

Please follow the instructions:

1. Send $300 worth of Bitcoin to following address:

1Mz7153HMuxXTuR2R1t78mGSzaftNbBUX

2. Send your Bitcoin wallet ID and personal installation key to e-mail
монмнith123456@posteo.net. Your personal installation key:

BSEnwb-CPccj7-SwaiaC-9UP1eg-ka3Hyw-ND9fd8-sUq54i-TAxTS8-MZoaT6-6ADSbf

If you already purchased your key, please enter it below.
Key: =
```

Kaspersky – L'identifiant unique affiché est totalement aléatoire

De son côté, le chercheur en sécurité Matt Suiche a découvert que les données de la zone d'amarçage ne sont sauvegardées nulle part, mais simplement remplacées par autre chose. Le système de fichier du disque serait donc de toute façon irrécupérable. « *La version actuelle de Petya a été réécrite pour être un wiper, et non un ransomware* », souligne l'expert...[lire la suite]

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ; (Autorisation de la DRETF n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

Source : *Non, NotPetya n'est pas un ransomware... mais un logiciel de sabotage*

Protégez-vous des nouveaux pirates de l'informatique



Denis JACOPINI



DENIS JACOPINI
EXPERT INFORMATIQUE ASSERMÉNTÉ SPÉCIALISÉ EN CYBERCRIMINALITÉ



vous informe

Protégez-vous
des nouveaux
pirates de
l'informatique

La cybercriminalité est une nouvelle forme de délinquance, invisible mais redoutable, contre laquelle la police a le plus grand mal à lutter.

Nous avons décidé d'utiliser cette vidéo publique de l'émission Spécial Investigation comme piqûre de rappel pour vous permettre de comprendre la facilité avec laquelle votre système informatique peut se faire pirater.

Si vous désirez sensibiliser votre personnel ou apporter notre soutien à votre société de maintenance informatique ou votre service informatique, n'hésitez pas à nous contacter.

Notre métier : Vous apprendre à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « **Cybercriminalité** » et en **RGPD** (Protection des Données à Caractère Personnel).



- Audits RGPD
- Accompagnement à la mise en conformité RGPD
- Formation de Délégués à la Protection des Données
- Analyse de risques (ISO 27005)
- Expertises techniques et judiciaires ;
- Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle... ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;



[Contactez-nous](#)

ou suivez nous sur



=

Réagissez à cet article

La cybercriminalité est une nouvelle forme de délinquance, invisible mais redoutable, contre laquelle la police a le plus grand mal à lutter.

Nous avons décidé d'utiliser cette vidéo publique de l'émission Spécial Investigation comme piqûre de rappel pour vous permettre de comprendre la facilité avec laquelle votre système informatique peut se faire pirater.

Si vous désirez sensibiliser votre personnel ou apporter notre soutien à votre société de maintenance informatique ou votre service informatique, n'hésitez pas à nous contacter.

Notre métier : les (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « **Cybercriminalité** » et en **RGPD** (Protection des Données à Caractère Personnel).



- Audits RGPD
- Accompagnement à la mise en conformité RGPD
- Formation de Délégués à la Protection des Données
- Analyse de risques (ISO 27005)
- Expertises techniques et judiciaires ;
- Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle... ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;



[Contactez-nous](#)

ou suivez nous sur



=

Réagissez à cet article

La montre connectée, l'objet connecté portable largement en tête des ventes



La montre connectée, l'objet connecté portable largement en tête des ventes

De tous les objets connectés portables, c'est la montre connectée qui emporte massivement l'adhésion des acheteurs selon le cabinet d'analystes IDC pour les 4 ans qui viennent. Les montres connectées représenteront 67% des objets connectés portables vendus en 2021.

Les bracelets connectés à petite vitesse

Ce sera loin devant les bracelets connectés, qui représenteront 21,7% des achats. En troisième position, vient une catégorie nouvelle : les vêtements connectés, qui pèsent toutefois à peine 9% des achats. Entre 2017 et 2021, le nombre d'objets connectés portables achetés va doubler. Il se vendra 125,5 millions d'objets connectés portables cette année. Cela montera à 240,1 millions en 2021. Cela représente une croissance annuelle moyenne de 18,2%.

Le défi des objets connectés portables désormais est de disposer du bon logiciel pour collecter, analyser et présenter des informations importantes à partir des données. Ces objets connectés doivent proposer la bonne expérience à l'utilisateur. L'heure est aux développeurs et aux entreprises pour délivrer les bons services et les bonnes Apps.

Des montres connectées multi-applications

Les ventes de montres connectées haut de gamme capables d'accepter des applications tierce partie, comme l'Apple Watch, la Samsung Gear, et toutes les montres sous Android, seront dopées par la présence des réseaux mobiles plus disponibles.

Quant aux bracelets connectés, la croissance de leurs ventes sera faible. Les acheteurs opteront pour les montres lorsqu'ils voudront des fonctions supplémentaires et du multi-usage.

Les vêtements connectés sont la nouveauté du classement d'IDC. Ce marché est dynamisé par les fabricants chinois souligne IDC. Ils fournissent des chemises, ceintures, chaussures, chaussettes, le tout connecté. Ces objets sont surtout employés par des sportifs professionnels afin d'améliorer leurs performances et non par le grand public. Le projet Jacquard de Google avec Levi's pour des blousons connectés cette année pourrait changer cette situation...[lire la suite]

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité »
« Cybercriminalité » et en RGPD (Protection des Données à Caractère Personnel).



- Audits RGPD
- Accompagnement à la mise en conformité RGPD
- Formation de Délégués à la Protection des Données
- Analyse de risques (ISO 27005)
- Expertises techniques et judiciaires ;
- Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle... ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;



[Contactez-nous](#)

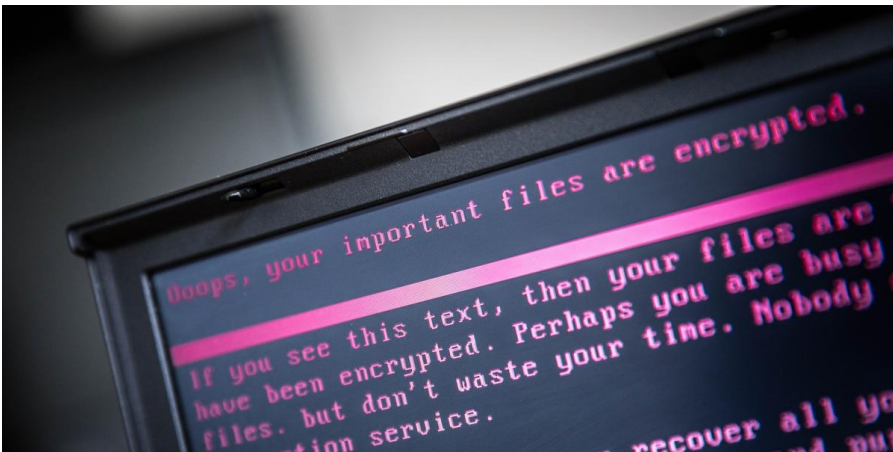
ou suivez nous sur



Réagissez à cet article

Source : *La montre connectée, l'objet connecté portable largement en tête des ventes | La Revue du Digital*

Comment fonctionne Petya, le virus qui a touché de nombreuses très grandes entreprises ?



Comment
fonctionne
Petya, le
virus, qui a
touché de
nombreuses
très grandes
entreprises ?

Il s'est répandu à très grande vitesse, et est plus évolué que son prédécesseur, WannaCry.

Après WannaCry, Petya. Pour la deuxième fois en quelques semaines, un « rançongiciel » (*ransomware*, en anglais) s'est largement propagé sur Internet, rendant inutilisable de nombreux ordinateurs et perturbant lourdement le fonctionnement de plusieurs grandes entreprises.

Le code de ce rançongiciel a été disséqué par de nombreux experts et entreprises de sécurité informatique ces dernières heures, permettant de mieux comprendre la manière dont il fonctionne.

Que fait-il exactement ?

Petya est un rançongiciel visant les systèmes Windows : il rend indisponibles les données d'un ordinateur, qui ne peuvent être déverrouillées qu'en versant une rançon. Il s'agit d'une variation très modifiée d'une souche apparue au printemps 2016.

A la différence de WannaCry, Petya commence par s'attaquer à la toute petite partie du disque dur – qui recense tous les fichiers présents dans la mémoire d'un ordinateur – et la chiffre, les rendant inutilisables. Ensuite, il s'en prend à la partie du disque dur qui permet de lancer le système d'exploitation, le logiciel qui fait fonctionner l'ordinateur. Cette partie est modifiée de manière à ce que l'ordinateur ne puisse plus démarrer en utilisant le système d'exploitation prévu. Lorsqu'on allume l'ordinateur, c'est Petya qui se lance, et le rançongiciel fait son travail. Un message s'affiche alors, réclamant que soient envoyés 300 dollars en bitcoin, la monnaie électronique, pour obtenir la clé de déchiffrement.

Il est extrêmement déconseillé de verser la rançon : outre le fait que payer entretient les réseaux mafieux qui se cachent souvent derrière les rançongiciels, l'adresse e-mail qui servait aux auteurs de Petya à rentrer en contact avec les victimes a été désactivée par le fournisseur de messagerie, rendant tout versement parfaitement inutile.

Comment se propage-t-il ?

Les développeurs de ce logiciel ont mis beaucoup de soin aux fonctionnalités d'infection de Petya, qui utilise plusieurs méthodes de propagation dites « latérales », vers les ordinateurs appartenant au même réseau que la machine infectée.

Une fois installé sur un ordinateur, Petya va chercher à y obtenir les pleins pouvoirs et repérer les autres appareils branchés sur le même réseau. Le rançongiciel va ensuite fouiller dans l'ordinateur qu'il a infecté pour récupérer des identifiants et des mots de passe qu'il va pouvoir ensuite réutiliser dans le réseau pour prendre le contrôle de davantage d'appareils et démultiplier sa propagation. Ensuite, à l'aide de fonctionnalités classiques de Windows utilisées pour gérer les réseaux, il va se transférer vers d'autres machines.

Outre cette fonctionnalité, il utilise aussi deux outils – EternalBlue et EternalRomance – volés à la NSA, la puissante agence de renseignement américaine, qui, en exploitant une faille dans un protocole permettant aux ordinateurs de se « parler » au sein d'un même réseau, permettent sa propagation de machine en machine. EternalBlue était d'ailleurs déjà utilisé par WannaCry.

L'utilisation de plusieurs méthodes d'infection expliquerait pourquoi certaines machines pourtant immunisées contre EternalBlue et EternalRomance, car ayant installé les mises à jour de sécurité correspondantes de Microsoft, soient quand même infectées par Petya.

Son mécanisme de propagation à l'intérieur d'un réseau d'une entreprise fait que les postes de travail classiques ne sont pas les seuls à succomber à Petya. Des ordinateurs plus centraux, plus sensibles, sont aussi atteints, comme les serveurs sur lesquels fonctionnent les sites Web. C'est pour cette raison que plusieurs sites du groupe Saint-Gobain étaient inaccessibles mercredi 28 juin au matin, selon une source interne...[lire la suite]

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 03041 84)

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité »
« Cybercriminalité » et en RGPD (Protection des Données à Caractère Personnel).



- Audits RGPD
- Accompagnement à la mise en conformité RGPD
- Formation de Délégués à la Protection des Données
- Analyse de risques (ISO 27005)
- Expertises techniques et judiciaires :
- Recherche de preuves : téléphones, disques durs, e-mails, contenus, détournements de clientèle... ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;

Le Net Expert
INFORMATIQUE
Consultant en Cybercriminalité et en
Protection des Données Personnelles

Contactez-nous



Réagissez à cet article

Source : *Comment fonctionne Petya, le virus qui a touché de nombreuses très grandes entreprises ?*

Cyberattaque mondiale: Peut-on en finir avec les rançons en Bitcoin?



Il est de retour. Un nouveau « rançongiciel » (ou ransomware) se répand depuis mardi, partout dans le monde. Plusieurs multinationales ont subi des pannes, et certaines ont même vu leurs systèmes informatiques « compromis »...[Lire la suite]

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions de formation, de sensibilisation ou d'audits dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur sur cette page.



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article